



Maison du Droit et des Migrations

Veille sur les migrations et l'asile dans l'espace méditerranéen

Février 2015

Sommaire

- Actualités de la Maison du droit et des migrations

- Organisation du premier atelier « Ciné Asile » avec la projection du film « La faute à Voltaire » le 4 février 2015
- Poursuite des ateliers de formation de journalistes « Mieux informer sur les migrations » organisés par Terre d'Asile Tunisie avec l'Institut Panos Europe

- Développements politiques et juridiques nationaux

- Maroc : un « coup de filet » contre les migrants
- Tunisie : agressions anti-noirs après l'élimination de la Coupe d'Afrique des nations
- Grèce : le gouvernement annonce la fin de la rétention illimitée des étrangers

- Institutions européennes et/en Méditerranée

- Reprise des négociations euro-marocaines sur l'accord de réadmission

- Migrants et réfugiés en Méditerranée

- Plus de 300 morts en Méditerranée : l'Europe doit agir !
- Arrivées massives de personnes en raison de la dégradation de la situation en Libye



Actualités de la Maison du droit et des migrations

Organisation du premier atelier « Ciné Asile » avec la projection du film « La faute à Voltaire » le 4 février 2015

La première projection-débat autour du film « La faute à Voltaire » de Abdellatif Kechiche, organisée par « Ciné Asile » de la Maison du Droit et des Migrations, s'est tenue le 4 février 2015, en présence de quinze personnes représentant plusieurs associations partenaires.

Après la projection, un débat autour d'un pot de l'amitié a eu lieu, afin d'échanger sur les aspects thématiques, historiques, formels et esthétiques du film. Les spectateurs-acteurs étaient invités à confronter leurs avis.

« La faute à Voltaire » relate l'histoire de Jallel qui, tel un Candide rêvant de l'Eldorado, émigre en France avec l'espoir de tenter sa chance. De rencontres en rencontres, de foyers en associations, Jallel chemine dans le Paris des exclus et, faute de satisfaire ses espoirs de fortune, découvre et partage la solidarité des déshérités.

Le film « The Good Lie » sera projeté au prochain [atelier ciné-débat](#) « Ciné-Asile », le 5 mars, à la Maison du droit et des migrations. Inscriptions par mail à l'adresse contact@maison-migrations.tn.

[Retour au sommaire](#)

Poursuite des ateliers de formation de journalistes « Mieux informer sur les migrations », organisés par Terre d'Asile Tunisie avec l'Institut Panos Europe

Le dernier atelier de [formation](#) des journalistes « Mieux informer sur les migrations » a eu lieu les 5 et 6 février 2015. Cet atelier a abordé la thématique de « la couverture médiatique des tunisiens à l'étranger ». Animé par Thierry Leclerc, journaliste formateur, Rached Cherif, journaliste au Courrier de l'Atlas et à RTCI et Sana Sbouai, journaliste chez Inkyfada, cet atelier a rassemblé huit participants, journalistes de la presse écrite, de la radio, de la télévision et des médias Internet.

L'objectif assigné aux ateliers était de permettre aux journalistes d'acquérir des connaissances sur les réalités migratoires et les définitions juridiques, d'effectuer une revue de presse tunisienne et européenne sur le traitement de la question des tunisiens qui vivent à l'étranger avec les riches interventions de Tarek Ben Hiba, Conseiller régional d'Ile-de-France, Secrétaire général de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) et Michela Zaghi, responsable au Comité européen pour la formation et l'agriculture (CEFA) qui travaille sur la réinsertion des Tunisiens revenants d'Italie.

[Retour au sommaire](#)

Développements politiques et juridiques nationaux

Maroc : un « coup de filet » contre les migrants

Depuis la fin du mois de janvier, plus de 500 migrants ont réussi à atteindre Melilla et plusieurs milliers ont réalisé des tentatives de traversée de la frontière. La police marocaine a ainsi réussi à arrêter plus d'un millier de migrants d'origine subsaharienne au cours du dernier mois.

En plus de ces arrestations aux frontières, les autorités marocaines ont démantelé le camp de fortune dans le massif de Gourougou où vivaient dans des conditions très difficiles de nombreux candidats à l'immigration. Dans un communiqué rendu public le 11 février 2015, le ministère de l'Intérieur marocain annonçait :

« Cette opération, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions [...] sous la supervision du Parquet compétent, a permis la libération de plusieurs migrants, notamment des femmes et enfants, qui étaient contraints de vivre au sein de cette forêt par les réseaux de passeurs et de traite des êtres humains. Des opérations similaires seront systématiquement conduites pour évacuer tous les endroits squattés par les migrants qui planifient d'organiser des tentatives d'émigration irrégulière. »

Ces arrestations interviennent alors que les autorités marocaines viennent de mener de vastes opérations de régularisations des sans-papiers : le ministère de l'Immigration a affirmé avoir régularisé près de 18 000 migrants sur un total de 27 300 dossiers déposés.

Au regard d'une situation toujours très précaire au Maroc, nombre d'entre eux préfèrent tout de même gagner l'Europe, et cela malgré des conditions d'accueil souvent très difficile, comme le révèle des témoignages recueillis auprès de migrants.

Pour plus d'information, consultez [l'article de France 24](#).

[Retour au sommaire](#)

Tunisie : agressions « anti-noirs » après l'élimination de la Coupe d'Afrique des Nations

Le racisme anti-noir s'est une nouvelle fois manifesté en Tunisie après le match de quart de finale de la coupe d'Afrique des Nations qui a opposé la Tunisie à la Guinée Equatoriale le 31 janvier 2015. Selon [l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie](#) (AESAT), dans la nuit du samedi au dimanche 1er février, les agressions visant la communauté sub-saharienne se seraient multipliées dans l'impunité. Un appel à la prudence a même été lancé par l'association pour les subsahariens vivants en Tunisie. En effet, selon les témoignages des journalistes tunisiens quelques agressions ont été répertoriées à Borj Louzir, banlieue nord de Tunis, où réside une importante communauté estudiantine subsaharienne (Gabonais, Congolais, Sénégalais). Parmi les actes de violence recensés par les journalistes tunisiens il y avait des braquages et des agressions physiques.

En plus de ces actes physiques, de nombreux propos ouvertement racistes, haineux, et assumés comme tels, se sont multipliés et notamment sur les réseaux sociaux. Ces actes ont été fortement dénoncés par les associations tunisiennes de défense des droits de l'homme.

Pour plus d'information, consultez [l'article de MaliActu](#), et [l'article de France 24](#).

[Retour au sommaire](#)

Grèce : le gouvernement annonce la fin de la rétention illimitée des étrangers

Le ministre grec de l'Ordre public a annoncé sa volonté de mettre fin à la rétention illimitée des étrangers en situation irrégulière. Depuis un an, les étrangers visés par des procédures d'expulsion qui ne voulaient pas coopérer avec les autorités pour l'exécution de leur obligation de quitter le territoire étaient détenus au-delà de la limite de 18 mois fixée par la Directive européenne retour. Cette annonce a été saluée par les ONGs, qui appellent la Grèce à rapidement concrétiser cette annonce et à s'engager par ailleurs à améliorer les conditions dans les centres de rétention.

Pour plus d'information, consulter la [brève](#) d'ECRE et le [communiqué](#) du Conseil grec pour les réfugiés et d'Amnesty International (en anglais).

[Retour au sommaire](#)

Institutions européennes en Méditerranée

Reprise des négociations euro-marocaines sur l'accord de réadmission

Depuis 2003, le Maroc et l'Union européenne (UE) négocient un accord de réadmission, visant à faciliter le retour forcé vers le pays d'origine ou de transit des migrants arrêtés en situation irrégulière sur le territoire de l'État d'accueil. Par le biais de cet accord, l'Union européenne entend essentiellement renforcer sa coopération avec le Maroc en matière de lutte contre l'immigration clandestine.

Après 10 ans, les négociations n'ont toujours pas abouties, même si un « [Partenariat pour la mobilité](#) » a été signé en juin 2013. Les difficultés pour accéder à un accord sont essentiellement causées par la divergence d'approches entre les deux parties. En effet, selon le Huffington Post Maghreb, l'UE « favorise la conditionnalité (approche donnant-donnant), alors que le Maroc accentue, plutôt, l'exigence d'adopter une approche partenariale et globale, dont l'accord de réadmission n'est que partie intégrante. » Par ailleurs, le Maroc a plusieurs fois précisé que la pratique de conditionnalité adoptée par l'UE se trouvait aux antipodes du principe de la réciprocité prévu par le partenariat euro-méditerranéen.

Au début de l'année 2015, une réactivation des [discussions](#) a marqué le début d'un nouveau cycle de négociations, incluant la question de la facilitation des visas pour les Marocains. À ce sujet, la Commission européenne évoque les « conditions améliorées » des discussions et affirme qu'une conclusion de l'accord de réadmission entre l'UE et le Maroc ne saurait tarder.

Pour plus d'information, consultez le [communiqué de presse](#) de la délégation de l'Union européenne au Maroc [l'article de Al Huffington Post](#) .

[Retour au sommaire](#)

Migrants et réfugiés en Méditerranée

Plus de 300 morts en Méditerranée : l'Europe doit agir

Plus de 300 personnes sont mortes en mer Méditerranée alors qu'elles tentaient de rejoindre les côtes européennes entre le 8 et le 11 février, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Dimanche 8 février, 29 personnes sont [mortes](#) de froid avant et pendant leur sauvetage par la marine italienne. Mercredi 11 février, neuf autres personnes, auparavant secourues par un navire commercial, ont été amenées sur l'île de Lampedusa. D'après les témoignages recueillis auprès des survivants, quatre bateaux pneumatiques chacun avec plus d'une centaine de personnes à bord, étaient partis de Libye samedi 7 février. L'un des bateaux a été secouru dimanche par les autorités italiennes, un autre a chaviré et un dernier s'est dégonflé et a coulé. Il n'y a aucune nouvelle du quatrième.

Les survivants ont déclaré que les passeurs avaient forcé les passagers à embarquer sur des bateaux surchargés alors que les conditions météorologiques étaient très mauvaises samedi et se sont empirées dimanche, après les avoir dépouillés de tous leurs papiers et de leur argent.

Cette nouvelle tragédie a suscité de nombreuses réactions et d'appels à l'action de l'Union européenne, de la part d'organisations internationales et d'ONGs. Le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) a [enjoint](#) « l'Union européenne à agir pour sauver des vies ». France terre d'asile a [souligné](#) que plus de morts seront à déplorer si l'Union européenne ne prend pas la mesure de la situation et laisse mourir à ses portes des personnes qui recherchent sa protection. « L'Union européenne a assez tergiversé. Elle doit passer aux actes dans un véritable esprit de solidarité, de coopération, de prévention et de protection », a déclaré Pierre Henry.

Pour plus d'information, consultez [l'article](#) du Monde, le [communiqué](#) sur le site du HCR (en anglais) et [l'article](#) sur le site de l'OIM (en anglais).

[Retour au sommaire](#)

Arrivées massives de personnes en raison de la dégradation de la situation en Libye

Selon le ministère de l'Intérieur italien, avec les 3 528 personnes arrivées par la Méditerranée en Italie en janvier 2015, les chiffres du début de l'année 2015 dépassent déjà ceux du début 2014. Entre le vendredi 13 février et le mardi 17 février, l'Organisation internationale des migrations (OIM) a recensé le sauvetage d'au moins 3 800 personnes, en provenance des côtes libyennes et majoritairement d'origine subsaharienne, au large de l'Italie.

Les migrants secourus ont été conduits dans différents ports italiens, dont une partie d'entre eux à Lampedusa, qui accueille encore la plupart des rescapés de la tempête ayant fait plus de [330 morts](#) il y a deux semaines. Le centre d'accueil de Lampedusa accueillait mardi 17 février 1 200 personnes, soit le triple de sa capacité. Federico Rossi, un porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), s'est inquiété de la situation : « Cette surpopulation crée de nombreux problèmes, parce qu'il n'est pas possible de garantir l'assistance nécessaire aux personnes qui arrivent – vêtements secs, nourriture, eau, cartes téléphoniques, soutien psychologique ».

Selon plusieurs représentants de l'OIM et du HCR, ces arrivées massives sont la conséquence de la détérioration continue de la situation en Libye. Le directeur général de l'OIM, William Lacy Swing, a appelé à la solidarité envers les personnes qui fuient la Libye et a dénoncé l'insuffisance de l'opération Triton dans la mise en place d'un plan de sauvetage d'urgence en mer Méditerranée. Le porte-parole de l'OIM à Genève, Joel Millman, craint un début de « la saison des trafics » plus précoce et plus intense qu'en 2014. Selon les témoignages recueillis auprès des rescapés, les passeurs, munis d'armes, forceraient les personnes à partir par centaines des côtes libyennes, quelles que soient les conditions météorologiques. Les passeurs ont recours à des méthodes de plus en plus violentes : des gardes-côtes italiens ont, pour la première fois, été menacés par des hommes armés.

Le représentant du HCR à Malte, Jon Hoisaeter, a [alerté](#) les autorités de l'île sur le risque d'un afflux massif de demandeurs d'asile libyens, en plus des Sub-sahariens fuyants la Libye. Il a également formulé plusieurs recommandations quant aux conditions d'accueil à Malte.

Le 17 février, les ministres des Affaires étrangères italien et maltais se sont rencontrés à Rome pour faire le point sur la situation. Paolo Gentiloni, le ministre italien, a appelé l'Union européenne à renforcer l'opération Triton pour qu'elle soit en phase avec la réalité de la situation en Méditerranée et a demandé à la communauté internationale de s'engager pour mettre fin à la situation violente en Libye.

La Commission a décidé jeudi 19 février d'octroyer une [aide d'urgence](#) de 13,7 millions d'euros aux autorités italiennes pour les soutenir dans la gestion et l'accueil des migrants et demandeurs d'asile. De plus la Commission a débloqué 18 millions d'euros pour permettre de prolonger l'opération Triton jusqu'à la fin 2015. Pour l'instant, le mandat de l'opération reste inchangé : à la différence de Mare Nostrum elle n'a pas vocation à être une mission de sauvetage mais une mission de contrôle et de surveillance des frontières. La Commission européenne doit débattre le 4 mars d'un nouveau calendrier concernant la politique migratoire.

Pour plus d'information, consultez l'[article](#) sur le site de l'OIM (en anglais) l'[article](#) du Nouvel observateur

[Retour au sommaire](#)

**Pour toute question ou contribution, merci de nous contacter à l'adresse
suivante :**

contact@maison-migrations.tn
